DÉLIBÉRATION n° CA-08-06-2018-07 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 8 juin 2018

Bilan des locations pour l'année 2017

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le Code général de la propriété intellectuelle des personnes publiques ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1er : Dispositif

Le bilan des locations pour l'année 2017 est approuvé, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 8 juin 2018
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

UNIVERSITE DE POITIERS
15. JUIN 2018
Direction des affaires juridiques

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

Direction des Affaires Juridiques /RD - Université de Poitiers - 15 rue de l'Hôtel Dieu - Bât. E5/E7 - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex

CA du 08/06/2018

BILAN DES LOCATIONS POUR L'ANNEE 2017

Bilan général des locations

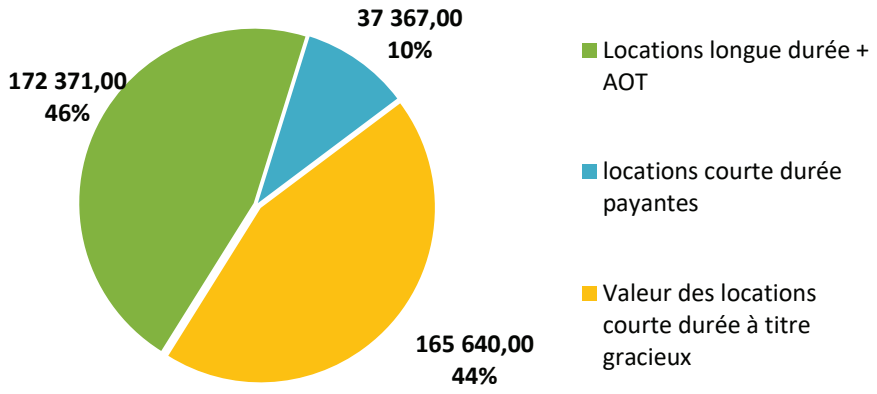

Bilan des locations courte durée en heures

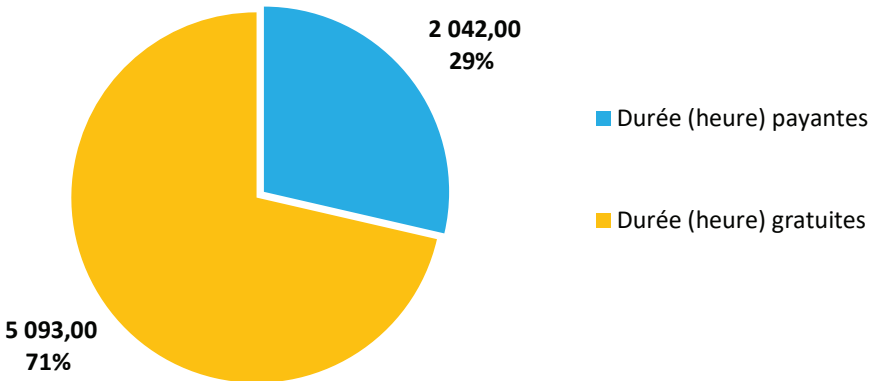
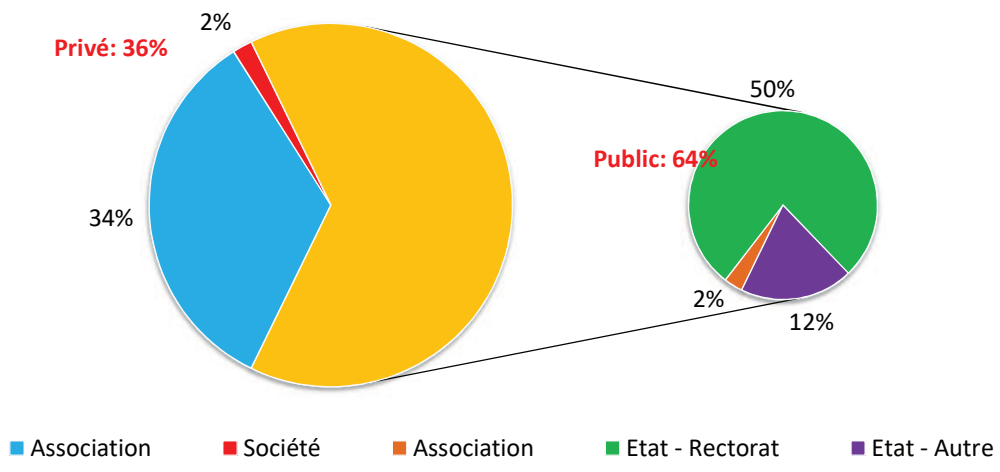
Locations courte durée avec gratuité par type de bénéficiaire